

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 27 Janvier 1888—No 34

LA Bande Mystérieuse

Jérôme entra résolument dans la boutique. —Que voulez vous ? nous sommes occupés, dit un des aides pharmaciens...

—Non, dit le pharmacien avec indifférence, en donnant à Jérôme le médicament demandé, et en lui faisant signe de ne pas rester plus longtemps.

CHAPITRE XI. RÉVÉLATION

Dans la lutte avec son ancien camarade, Jérôme avait fait les choses en "conscience", et il s'en était fallu de peu qu'il ne l'eût étranglé.

Cette souffrance devait être bien forte, car elle l'empêcha de donner aucun détail sur l'agression dont on supposait qu'il devait avoir été victime.

Il ne put davantage donner son adresse pour qu'on le reconduisît à son domicile, et parvint—non sans peine—à exprimer le désir qu'on lui donnât l'hospitalité pour la nuit.

Muller—ou Jacques, puisque Jérôme l'avait reconnu pour son ancien camarade—parut plus calme lorsqu'on l'eut ainsi installé pour la nuit et le jeune homme chargé de le veiller le vit bientôt tomber dans un profond sommeil.

incapable de marcher sans être soutenu. Il n'en était rien cependant. Jacques, nous le savons, était doué d'une énergie peu commune...

Le jeune homme chargé de le veiller n'avait rien entendu. Jacques referma la porte et s'éloigna dans la direction de l'avenue de Latour Maubourg.

C'est ainsi, s'arrêtant toutes les cinq minutes, que par un véritable prodige de volonté, il arriva enfin à sa demeure et se cramponna à la sonnette, qui, au milieu du silence de la nuit, résonna comme un cri suprême d'angoisse et de désespoir.

L'ENSEIGNEMENT DE LÉON XIII

C'est à l'école de ce docteur que Léon XII, envoie une génération qui ne sait plus rien des vérités essentielles et qui périclite en pleine activité d'intelligence et de travail, faute de principes.

Tout s'enchaîne, tout se tient dans l'œuvre doctrinale de Léon XIII. De la restauration de l'ordre intellectuel, il s'élève à la restauration de l'ordre social.

De même que l'union de la raison et de la foi en l'homme réalise l'ordre de l'esprit, de même l'union de la religion et de la politique dans l'Etat produit l'ordre des sociétés.

Quel sujet à proposer à un monde incrédule, au sein d'une civilisation tout enivrée de ses conquêtes et absorbée dans le matérialisme, à la face de gouvernements qui ne reconnaissent que l'empire de la force...

avec l'histoire et l'expérience des âges chrétiens, que l'Eglise est la grande bienfaitrice du genre humain, qu'elle a rendu aux Etats, dans le passé, et qu'elle peut leur rendre encore, dans l'avenir, de précieux services...

Ce que deviennent les Etats et les peuples sans Dieu, Léon XIII l'a montré et les faits l'apprennent tristement. Or, c'est en se séparant de l'Eglise que les Etats en sont venus à se séparer de Dieu...

L'énumération des bienfaits de l'Eglise n'est que le tableau historique de la société chrétienne au moyen âge, où, grâce à l'influence de la religion, le monde a connu la somme de biens compatible avec la nature humaine.

Cette constitution des Etats à laquelle le Pape s'efforce de ramener notre société, elle a ses règles et ses devoirs que rappelle tout d'abord l'Encyclique Immortale Dei.

Mais comment cette doctrine immuable de l'Eglise va-t-elle s'accommoder avec un état de société si différent de l'idéal chrétien ? Comment les principes du catholicisme s'appliqueront-ils à l'encontre des doctrines du rationalisme sur lesquelles repose la constitution des sociétés modernes ?

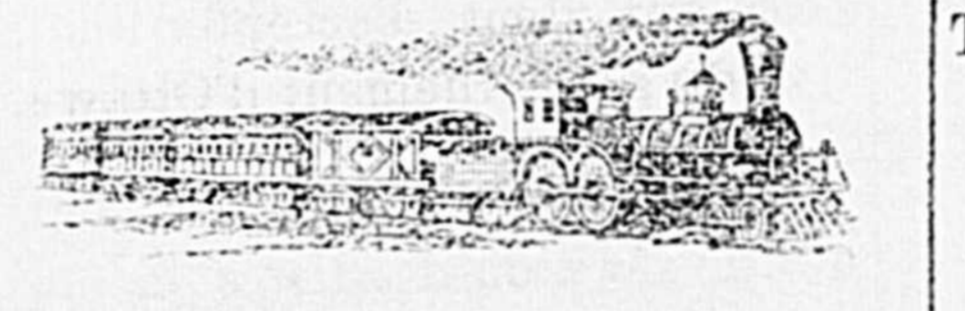
Comme autrefois Elie, pour rendre la vie à l'enfant de la veuve de Sarepta, se coucha sur son petit corps, se rétrécissant avec lui et s'adaptant à ses membres, ainsi Léon XIII se penche sur la société moderne pour la ressusciter à Jésus-Christ.

Il réprovoie les principes et les théories incompatibles avec la vérité catholique, il fait le discernement de ce qui peut être condamné et de ce qui peut être toléré ; il règle, selon la justice, les droits et les rapports ré-

cioproques de l'Eglise et de l'Etat ; il accorde à la liberté politique ce qu'il est possible de lui donner ; il ne désapprouve pas qu'on fasse sa part, pour de justes causes, à la tolérance religieuse pratiquée.

Ainsi dans la condamnation des principes faux du droit nouveau, en distinguant ce qui peut être approuvé, conservé ou toléré des libertés et des théories modernes, Léon XIII ouvre la voie à la restauration sociale à laquelle il convie les Etats.

(A suivre)



CHEMIN DE FER DE Québec et du Lac St-Jean

OUVERTURE DE LA LIGNE JUSQU'AU LAC ST-JEAN

Le et après LUNDI, 9 janvier 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :

- ALLANT AU NORD 6.35 a. m.—Express direct pour la station DeQuen, Lac St-Jean, mardi, jeudi et samedi, y arrivant à 5.55 p. m. 6.35 a. m.—Train mixte pour la Rivière-à-Pierre, le lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 11.35 a. m. 4.00 p. m.—Express local, tous les jours, pour St-Raymond, y arrivant à 6.30 p. m. ALLANT AU SUD 6.15 a. m.—Express local tous les jours de St-Raymond pour Québec, y arrivant à 8.45 a. m. 8.40 a. m.—Express direct de DeQuen, lundi, mercredi et vendredi, pour Québec, y arrivant à 8.20 p. m. 1.10 p. m.—Train mixte de la Rivière-à-Pierre, le mardi, jeudi et samedi pour Québec, y arrivant à 6.10 p. m.

L'express local fait raccourciement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière-aux-Pins, à la Rivière-à-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges. Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la gare du Palais jusqu'à 5 h. p. m., le lundi, mercredi et vendredi.

J. G. SCOTT, Sect. et Gérant.

IMPERIAL BAKING POWDER advertisement with logo and text: La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE. NE CONTENANT NI Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates ou autres matières nuisibles. E. W. GILLET TORONTO, Ont. CHICAGO, Illa.

L. BROUSSEAU, Imprimeur et Editeur Propriétaire

"COURRIER DU CANADA."

"JOURNAL DES CAMPAGNES" No. 9, Rue Buade, Haute-Ville. QUEBEC.

IMPORTATEUR DE CIRE, CIERGE, ETC.

Fournisseurs des Fabriques.

Impressions de toutes especes, telles que:

- TETES DE COMPTES, MEMORANDUMS, CARTES DE VISITE, RAPPORTS, CHEQUES, et BILLETS, PLACARDS, AFFICHES, DRAFTS, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTES DE PRIX, MONOGRAMMES, CARTES D'AFFAIRES, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNERAIRES, Etc, Etc

On exécutera pour avocats :

- BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION SUR COMPTES, DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE, SUBPENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION

Pour Notaires :

- BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRATS DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTET, D'OBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRET APRES, JUGEMENT, BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MÉMOIRE DE FRAIS, ETC.

SOMMAIRE

FEUILLETON.—La bande mystérieuse
L'enseignement de Léon XIII
Une mine
Les Cercles
Petite gazette
Discours du Trône à Toronto
Le concert d'hier
Dépêches
Echos

ANNONCES NOUVELLES

Ligne Allan, voir 4ème page
Compagnie d'assurance de Québec contre le feu.—
Wm W. Welch.
A louer.—J. & W. Reid
Buste de Son Eminence le cardinal Taschereau.—
Bernard & Allaire.
Israël Dumais, notaire
Compagnie Economic Chemical,
Nouvelle maison de quincaillerie et ferronneries en
gros.—Beaudet, Lefebvre et Gagné.
Histoire de la paroisse de Charlebourg

CANADA

QUÉBEC, 27 JANVIER 1888.

UNE MINE

La contestation d'élection de Laprairie est une véritable mine. A chaque coup de pioche on découvre un filon nouveau.

Ainsi, il paraît que le gouvernement local a distribué des indemnités en argent pour dommages causés par la grêle, au beau milieu de l'élection.

Ce n'était pas pour influencer les électeurs!
Qu'on lise les témoignages suivants :

M. Doyon, M. P., est transquillé par M. Préfontaine. La remise d'un bon vote par la paroisse de St-Isidore en faveur du chemin de fer, s'est faite avant que M. Goyette ait posé sa candidature. J'ai agi en cette matière dans l'intérêt de mes constituants comme représentant du comté. Quant à l'indemnité qui devait être donnée par le gouvernement de Québec à certains personnes qui avaient souffert de la grêle, il en a été question avant que le siège du comté fut vacant. Ces deux affaires n'avaient aucun rapport avec l'élection locale.

PIERRE PROVOST, bourgeois, de Saint-Philippe. J'ai pris une part active à l'élection. J'ai été chargé de remettre à plusieurs personnes une certaine somme pour les dédommager de leurs pertes par la grêle. Je remis cet argent à M. Paul Demers avant la votation et à Dieudonné Demers, M. M. Provost et Casimir Hébert après la votation. C'est M. Beausoleil, avocat, de Montréal, qui m'a chargé de faire cette distribution. Il m'a remis \$100 à cette fin, le jour de la nomination, à Laprairie.

M. Préfontaine objecte à cette preuve. Objection réservée. J'ai dit à ces personnes, durant l'élection, qu'après la votation, je leur donnerais l'indemnité que j'étais chargé de distribuer par le gouvernement de Québec.

C'est là de la corruption officielle, au premier chef. M. Doyon dit qu'il avait été question de cette indemnité avant l'élection. Soit; mais on l'a payée pendant l'élection.

Vient ensuite l'histoire de la vache. Laissons encore la parole au témoin :

JOSEPH RIENDEAU, journaliste, de St-Isidore. J'étais électeur et j'ai voté. M. Préfontaine s'oppose à la réception de ce témoignage vu qu'il ne s'agit pas d'un fait personnel au défendeur. Objecton renvoyée.

Le témoin continue. Je travaillais chez Bernard Hébert, la semaine avant la votation. Il m'a demandé si je votais. Je lui dis que non. Il me dit alors : « Tu fais des affaires avec Cusson ? Oui, répondis-je, je lui dois une vache. Si tu donne ton reçu pour le prix de la vache, plus dix piastres, voteras-tu avec nous ? Oui, répondis-je. Tu n'es pas riche, reprit Bernard Hébert, ils ont de l'argent et tu fais bien d'en profiter, c'est notre argent qu'ils dépensent.

Subséquentement M. Cusson vint chez moi avec Bernard Hébert. Il me prit à l'écart et me remit deux billets de \$5 de la banque du Peuple. Je lui dis qu'il me fallait mon reçu. Il me dit qu'il me le ferait remettre par Bernard Hébert. J'allai ensuite chez Bernard Hébert qui me dit qu'il avait une lettre pour moi contenant mon reçu. Elle était sur l'horloge, je la pris moi-même. J'ai déposé mon reçu, le lendemain de la votation entre les mains d'Emery Robidoux, avec les \$10 que j'ai reçus de Cusson. Bernard Hébert m'avait dit que Cusson voulait faire saisir mes gages pour ce que je lui devais. C'est là dessus qu'il me dit qu'il y avait moyen d'arranger cela, si je voulais voter pour Goyette.

Cette contestation démontre clairement que l'élection de Laprairie, dont la presse ministérielle s'est parée comme d'un trophée glorieux, a été volée par un système de fraude, de corruption, de treating, de supposition de personnes, de parjure, vraiment scandaleux. Il y a là plus que des faits isolés, il y a un système. Et la lutte était dirigée par des chefs importants, par des lieutenants de M. Mercier, par des ministres : MM.

Préfontaine, Beausoleil, l'honorable M. McShane, etc.
Pourtant le nouveau règne devait être celui de la pureté immaculée.

LES CEROCLES

Sous ce titre, la Patrie publiait, ces jours derniers, une communication pétillante d'esprit, et aussi pleine de sens que de sentiment.

Nous voulons faire plaisir à nos lectrices en la reproduisant :

Monsieur le Rédacteur de La Patrie, Je suis une petite femme bien malheureuse, allez! J'ai un bon mari, plein d'affection pour sa femme et ses enfants, travailleur, et nous donnant tout le confort désirable.

—Et c'est pour cela que vous vous dites si malheureuse, madame? —N'allez pas si vite, monsieur, je vous ai dit les bonnes qualités, mais...

—Ah! il y a un mais! —Oui, monsieur, il y a un mais, un vilain mais; le plus beau ciel est-il sans nuage?

Laissez-moi vous dire la chose à ma façon : nous aurons plus tôt fait.

Il paraît que partout où une certaine agglomération d'hommes se forme, ils font un cercle (club)—cercle de billard, cercle de causerie, cercle de cartes, cercles de lecture, et cent autres dont le nom m'échappe.

Naturellement mon mari est membre d'un cercle; par exemple, je ne sais ce qu'il s'y passe; y joue-t-on? y boit-on? mystère!

Tout ce que je sais, c'est qu'il est toujours passé minuit quand il rentre au foyer; pour ne pas dire passé 2 ou 3 heures.

Voilà pourquoi je vous disais tout d'abord que je suis une petite femme bien malheureuse.

Vous, monsieur le rédacteur, qui savez, qui voyez tant de chose, bien sûr que vous rentrez chez vous à des heures convenables? Eh bien, tonnez bien fort contre les habitudes des membres des cercles.

Dites-leur que c'est cruel à eux de laisser ainsi une petite femme en proie à une inquiétude mortelle : elle se figure toutes sortes d'horreurs arrivées à son mari; le moindre bruit la fait frissonner...ne serait-ce pas lui, le père de ses enfants que l'on apporte blessé, mort peut-être, sur une civière ou dans une voiture d'ambulance.

C'est dur, bien dur, de passer de la sorte, non pas une nuit, mais presque toutes les nuits!

Dites-moi, monsieur, n'y a-t-il pas des règlements dans ces cercles? Resient-ils ouverts à perpétuité?

Je me suis laissé dire que, dans les cercles respectables, les lumières s'éteignent cinq minutes avant minuit. Alors comment se fait-il que les habitués puissent prolonger leur partie de cartes ou de billards bien au-delà de cette heure matinale?

Je fais ici un appel, l'appel chaleureux d'une épouse, d'une mère, aux présidents de ces cercles. Je ne suis pas déraisonnable, je sais que nos maris, après une longue journée de travail, ont besoin d'une petite récréation : il y a bien le cercle de la famille, mais celui-là ne compte pas à ce qu'il paraît...que, du moins, les maris rentrent plus tôt.

Voilà tout ce que je vous demande, messieurs les présidents de cercles, faites observer vos propres règlements, que d'inquiétudes vous ferez disparaître!

UNE VILLEUSE.
Montréal, janvier, 1888.

PETITE GAZETTE

Une circulaire lancée par le département du secrétaire d'Etat, informe les officiers réviseurs que le gouvernement ordonne qu'aucune préparation touchant la révision des listes électorales ne soit faite avant une date qui sera indiquée par la loi, et qu'ils en aient reçu avis au préalable. C'est-à-dire qu'il n'y aura pas de révision des listes électorales de la Puissance cette année.

L'Electeur se plaint que la presse bleue assaille M. Mercier à propos de son voyage d'Europe, et cherche des prétextes pour l'incriminer.

C'est l'Electeur lui-même qui a fourni non pas le prétexte, mais la raison, en disant que M. Mercier allait en France pour préparer la participation de la province à l'exposition de 89.

L'Etendard d'hier matin fait une critique fortement accentuée sur la nomination par le gouvernement Mercier du Dr Devlin, comme médecin aliéniste de l'asile de la Longue Pointe.

L'Etendard dit que M. Devlin s'est montré plus que novice dans la spécialité de l'aliénation mentale, qu'il "manquait même de l'éducation essentielle pour remplir une telle charge," qu'il "vient se poser comme le régent de tout un ordre de chose qu'il ne connaît même pas," qu'il "se donne comme le promoteur d'améliorations déjà réalisées depuis des années," qu'il "veut changer un traitement médical d'où il n'a pas la moindre idée."
L'Etendard termine en disant :

Voilà l'espèce d'officier public dont le gouvernement Mercier venait de doter la Province de Québec.

Le révérend M. Majorique Bolduc est transféré de la cure de Ste-Anne de la Pointe aux Pères à celle de St-George de Cacouna, en remplacement du révérend M. Cloutier.

Il paraît, dit-on, que l'honorable M. Mercier aurait signé avant son départ le contrat pour l'achat de la ferme Ritchie, à Sainte-Anne de la Péraie, pour la convertir en ferme expérimentale. Nous avons déjà signalé les influences qui agissaient sur M. Mercier pour l'amener à cette décision, mais l'Electeur voyant le jeu découvert, avait annoncé que rien n'était conclu. Ce n'était que partie remise.

Les fermes ont toujours porté malheur aux libéraux; qu'on se rappelle les fermes Gowan et Gale. Il manquait la ferme Ritchie pour compléter le trio. Une bonne petite enquête ne sera pas de trop.

On lit dans la Patrie : Le Mail appuie le gouvernement Mowat. Quantum mutatus!

Comment! est-ce possible? La Patrie admet que le Mail appuie le cabinet grit de Toronto. Il n'est donc pas l'organe du parti conservateur! Il est libéral. Proh pudor!

Les pertes causées par les grèves en Amérique, pendant les six dernières années, se montent à environ \$60,000,000. Ces pertes ont été éprouvées par les ouvriers seulement tandis que la perte des patrons, par suite de ces grèves, s'est élevée à environ \$34,000,000.

M. Prior, maire de la ville de Victoria, C. A., a été élu par acclamation député de la Chambre des Communes, en remplacement de M. Shakespear, qui vient d'accepter une position au gouvernement d'Ottawa.

On croit qu'il n'aura point cette année de révision des listes électorales de la Puissance.

On dit que l'hon. M. Masson, ex-lieutenant-gouverneur, doit être fait sénateur.

La présentation des candidats a eu lieu mercredi à Carleton.

MM. Dickenson et Powell sont les deux candidats.

Sir John Macdonald a adressé la parole aux électeurs, mais ne s'est point prononcé ni pour l'un ni pour l'autre des candidats.

L'Electeur annonce "que l'honorable premier-ministre, avant son départ pour l'Europe, a été l'objet d'un marque bien sensible de sympathie de la part d'un certain nombre de ses amis personnels. Afin de pourvoir aux frais nécessités par ce long voyage, plusieurs citoyens de Montréal ont eu l'heureuse idée de présenter à l'honorable M. Mercier une bourse contenant une jolie somme. En tête de la liste, M. Joseph Duhamel, avocat bien connu de Montréal, s'était inscrit pour \$200; venaient ensuite les noms de MM. Beausoleil, Préfontaine, Hébert et de plusieurs autres, pour \$100 chacun."

Interrogé à ce sujet, dit le Monde, plusieurs des libéraux les plus en vue à Montréal, même MM. An. Phaneuf et Campeau, disent ne rien connaître de cette souscription mystérieuse.

Quant à MM. Duhamel, Préfontaine et Hébert, ils déclarent qu'ils n'en peuvent rien dire.

Une dépêche arrivée hier après-midi, à l'archevêché de Québec, annonce la mort brusque subite du Rév. M. Thomas Bérubé, curé de St-Simon, diocèse de Rimouski.

M. l'abbé Bérubé est né à St-Arsène le 8 décembre 1849 et a été ordonné prêtre le 12 octobre 1873.

La sépulture aura lieu mardi prochain.

DISCOURS DU TRONE

A TORONTO

Le discours du trône annonce qu'il y a eu entente entre le gouvernement du Canada et celui d'Ontario pour obtenir du parlement impérial une législation fixant la frontière Ouest de cette province.

Les affaires en litige entre Québec et Ontario seront soumises à des arbitres. Des mesures seront proposées pour donner force de loi aux résolutions adoptées par la conférence interprovin-

ciales qui nécessitent une législation des législatures.

Le gouvernement Ontario a aussi décidé de réformer et d'amender ses lois de procédure afin d'amener la fusion des cours de justice, et qui déjà prévu par l'acte de judicature et de donner plus d'uniformité aux procédures judiciaires. Cette refonte a été confiée aux juges de la cour suprême d'Ontario.

Les diverses universités d'Ontario sont à essayer d'établir entre elles une fédération, et le discours du trône dit qu'il y a tout lieu de croire qu'une proclamation sera bientôt lancée pour annoncer cette fédération.

Le gouvernement se propose aussi de faire passer une loi pour diminuer le nombre des heures pour le travail des femmes et des enfants.

Un nombre des autres mesures qui seront soumises sont les suivantes concernant :

1° Le cens électoral; 2° les sociétés de bienveillance; 3° les pensions alimentaires aux personnes en séparation; 4° la séparation de Parry Sound et Muskoka des comtés voisins pour certaines fins de représentation parlementaire et rendre nécessaire par des amendements importants faits aux lois municipales affectant les villes spécialement mais non d'une manière exclusive.

LE CONCERT D'HIER

Le concert d'hier soir a eu un beau succès malgré la tempête. L'auditoire était nombreux.

Les chœurs ont été bien rendus. Mesdames de Léry et Langelier, mesdemoiselles Taschereau, Drolet, Thomson, Brunet, MM. Gauvreau, Nelson, Hamel, Vicomte de St-Palle, ont fait honneur à la direction de M. Garrigue.

Mademoiselle Drolet, très applaudie, a eu les honneurs du rappel dans sa romance Charité, de Faure. Mademoiselle Taschereau, et madame Chs. Langelier ont aussi été rappelées et vivement applaudies dans le Bal d'oiseau et la Cavatine du page.

Le duo de piano et d'harmonium de madame de Léry et de M. Naçant, était magnifique.

Les deux exécutants se sont brillamment acquittés de leur tâche, et méritent plus vives félicitations.

M. Lamontagne a déployé une fois de plus toute la richesse de sa belle voix de ténor, dans le Sancta Maria de Faure (J'ai vu les séraphins) etc. Il a été très applaudi.

M. Nelson a dit avec beaucoup de bonheur une saynète intitulée : Quelle est jolie! En rappel, il a déclamé un morceau d'Andromaque.

Quant à M. Garrigue, l'organisateur du concert, nous ne saurions trop le féliciter. Il a chanté comme toujours à ravir. Il a merveilleusement rendu la Nuit du Bûcheron, de Boulanger. Et il s'est révélé comme récitant charmant dans la saynète, Oh! monsieur, qu'il a dite avec une verve, une délicatesse et un naturel parfaits.

M. L. Dessane accompagnait les chœurs.

Nous devons faire une observation à propos du manque de décorum qui s'est manifesté dans certaines parties de la salle. Une salle de concert n'est pas une église, sans doute.

Mais quand on va entendre des dames qui veulent bien participer à une soirée musicale devant un auditoire respectable, le moins qu'on puisse faire c'est d'écouter avec politesse, et se tenir d'une manière convenable. On peut s'amuser sans faire de désordre ni tomber dans la trivialité.

En somme, M. Garrigue a raison d'être satisfait du succès de son concert.

DÉPÊCHES

LE PRÉSIDENT CARNOT

Londres, 26.—Le président de la République française a, paraît-il, failli être assassiné hier. Un homme se présenta à l'Élysée hier et insista pour qu'on lui permit de présenter une lettre à M. Carnot en personne.

La trop grande persistance de cet homme suscita des soupçons contre lui et on crut prudent de l'arrêter. Rendu au poste de police, on fouilla l'individu et on trouva un revolver chargé dans une de ses poches. Le nom de cet homme est Gressel et d'après toutes les apparences c'est un individu privé de raison.

L'INCIDENT DE LA FRONTIÈRE

Londres, 26.—Cette espèce de tension qui a existé entre la France et l'Allemagne à propos de l'incident de la frontière se calme de plus en plus malgré que l'espèce de frénésie qu'ont montrée certains chasseurs bien connus à susciter des difficultés.

Dès l'origine on s'est occupé à considérer avec calme cet incident et M. Schwob est fortement en faveur qu'aucune action diplomatique ne soit prise en cette affaire. Il dit qu'on tout cela il n'y a eu qu'une simple méprise. De plus le français Barbaret n'a pas porté de plainte formelle et définitive.

De plus les craintes qu'on avait dans certains quartiers au sujet de la compagnie française d'opéra qui s'est rendue à Berlin ne sont pas du tout fondées.

Cette compagnie a été reçue avec enthousiasme.

Echos & Nouvelles

Faveurs obtenues par Ste Anne

La dernière livraison des "Annales de la Bonne Ste Anne," de Beauport, contient parmi les faveurs obtenues par Ste Anne les suivantes:—Guérison d'une hémorragie. A. R. Rogersville.—Reconnaissance. F. L. B., Botsford Portage.—Deux fois en avril et en août dernier, j'ai été guéri par sainte Anne d'un mal de gorge fort douloureux et dangereux. G. E. M., Dalhousie, N. B.

—Pour prendre après diner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

Funérailles

Les funérailles de madame veuve Théodora Sirois, née Justine Pelletier ont eu lieu hier au Cap St Ignace, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Parmi les nombreuses personnes qui sont allées offrir leurs sympathies à la famille de la regrettée défunte, nous avons remarqué les RR. MM. Rousseau, curé de St-Thomas de Montigny, L. Blais, curé à la Rivière du Loup, Galerneau, curé de St-Pacôme, C. E. Frénette, curé de St-Cyrille, F. X. Méthot, curé de St-Eugène, L. L. Paradis, E. Dionne, D. Pelletier, du Collège de Ste Anne, F. X. Faguy, curé de Québec, Cantin, G. Pelletier, L. A. Piquet, du Séminaire de Québec, l'honorable sénateur Pelletier, L. H. Blais, H. H. Robertson, J. E. Casgrain, Dr Bilodeau, N. Lemieux, Dr Venner, J. E. Livernois, J. M. Tardivel, J. E. Boily, J. E. Casgrain, J. F. Giasson, J. Frémont, R. Pelletier, de Québec.

Le service funèbre a été chanté par le révérend M. N. J. Sirois, curé du Cap et fils de la défunte, assisté des RR. MM. H. Desjardins, curé de St-David de l'Auberivière, et D. Guimont comme diacre et sous diacre.

Les restes mortels de madame Sirois ont été inhumés dans le cimetière de la paroisse.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille de la défunte dans le malheur qui vient de les frapper.

A la Baie St-Paul

A une réunion du Cercle Dramatique de la Baie St-Paul, tenue le 14 janvier courant les messieurs suivants furent élus officiers pour l'année courante.

Patron—Rév. M. H. Beaudet, curé. Président—Geo. Cimion, Dep. Reg. Vice-président—E. Guillemette, E. E. M. Secrétaire-trésorier—M. Bouchard, E. P. Directeurs—Pierre Clément, E. M., Arsène Tremblay, P. Cimion, Etudiant, Jos. Cimion, Ed. Simard.

—A une assemblée de la société d'agriculture de la Baie St-Paul, division n° 2, les personnes suivantes ont été élues pour l'année courante.

Président—Rév. M. H. Beaudet, curé. Vice-président—Mars Fortin; Secrétaire—Thomas Tremblay; Directeurs—Théophile Simard, Baie St-Paul; Jean Tremblay, Baie St-Paul; Napoléon Potvin, Gédéon Dufour, Baie St-Paul; Abel Audet, Eboulements; Didier Duchaine, St-Hilarion; Onésime Fortin, St-Urbain.

Ce que je ferai!

Les symptômes de l'excès de Bile sont malheureusement trop bien connus. Ils diffèrent jusqu'à un certain point chez des différents individus. Un homme bilieux est rarement un mangeur à son déjeûner. Trop fréquemment, hélas il a un excellent appétit pour les liquides mais il en manque le matin pour les solides. Sa langue mérite d'être examinée en tous temps; si elle n'est pas blanche et chargée, elle est rude, à coup sûr.

Le système digestif est tout à fait en désordre et la Diarrhée ou la Constipation est un symptôme ou les deux peuvent alterner. On rencontre souvent les Hémorrhoides et même perte de sang. Il peut y voir du vertige et souvent du mal de tête et de l'acidité soufflante et sensibilité au creux de l'estomac. Pour corriger tout cela sinon le guérir essayez la Fleur d'Août de Green, elle coûte peu et des milliers de personnes attestent son efficacité.

Le chemin de fer de la baie d'Hudson

L'enquête a été close aujourd'hui ainsi que l'argumentation terminée dans la cause de Mann et Hait con re la compagnie du chemin de fer de la baie d'Hudson.

Le juge, à cette phase de la cause, a laissé entendre qu'il ne croyait pas que les demandeurs Mann et Hait eussent droit à la possession de cette voie ferrée en vertu du contrat qui a été fait. Ce qui a produit cette opinion chez le juge Killam c'est qu'on s'est conformé à la clause du contrat relative à la remise des débetures du gouvernement. D'après le juge Killam cette clause était une des conditions inhérentes à la possession de la voie.

Son honneur le juge Killam rendra un jugement interlocutoire lundi prochain, et alors les autres questions soulevées dans la cause seront argumentées. Il n'y a aucun doute que les entrepreneurs porteront appel de ce jugement.

Le président M. Sutherland et les autres membres de la compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson jubilent de ce qu'ils regardent au moins comme une victoire temporaire. Ils ont grande confiance que la cour au complet confirmera la décision rendue par Son Honneur le juge Killam.

Les entrepreneurs d'un autre côté croient aussi sûrs du succès que l'est la compagnie défenderesse.

—Le Fer, la Potasse, et les meilleurs altératifs végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

Projet important

Demande sera faite à la prochaine session de la législature provinciale du Nouveau Brunswick, d'un acte d'incorporation pour une compagnie qui se propose de creuser un canal au Grand Sault, Rivière Saint Jean. Ce canal est surtout destiné à la descente du bois de tonne. Très souvent les billots sont retenus dans l'étroit passage au bas de la chute jusqu'au dégel du printemps. Alors les billots descendent promptement sur la rivière et se perdent avant que l'on ait pu établir les estacades, soit à Woodstock, soit à Frédéricton. Le canal projeté obviendra à cet inconvénient en laissant descendre jusqu'au bassin, à toute saison de l'année, les billots venant du haut de la rivière Saint Jean.

Que signifie impérial?

C'est un article manufacturé par un chimiste expert après plusieurs années d'étude minutieuse et d'expériences scientifiques, et qui est appelé Poudre à Pâte à la Crème de l'art Impériale. Elle rend le pain très léger, très blanc, ainsi que les biscuits, les gâteaux, etc. Elle est en vente chez tous les épiciers.

Le peuple demande protection—Médecines brevetées

Que sont-elles? En général ce sont des prescriptions qui ont été employées avec grand succès par de vieux médecins bien connus. Des milliers d'invalides ont été guéris, contre toute attente, par leur emploi, et elles font l'honneur et la crainte des collèges de médecins aux États-Unis, tellement que les médecins qui prennent leurs degrés à ces collèges médicaux sont priés de déprécier les Médecines Propriétaires, vu qu'elles leur font perdre leurs meilleures pratiques. Comme fabricant des Médecines Propriétaires le Dr G. Green, de Woodbury, N. J. espère avec confiance—afin de prévenir les risques auxquels s'exposent presque tous les jours les malades et les alligés en se servant de Médecines Brevétées conseillées par des personnes inexpérimentées seulement dans le but de les propager, et par des médecins incompetents et sans expérience qui sont la peste des villages et des villes, et encore par des gens s'intitulant médecins et qui sont plutôt des croque-morts, faisant des expériences sur leurs patients tout en leur dérobant leur santé et leur argent.—Le Dr Green, disions-nous, espère donc pour le bien des alligés que le gouvernement protégera la nation en faisant des lois pour régulariser la pratique de la médecine par des médecins d'une plus grande expérience et plus instruits, et par là il relèvera l'honneur et le crédit de la profession, et en outre qu'il fera des lois pour l'enregistrement des récipes des Médecines Propriétaires, sous examen et décision de Chimiste et des Médecins nommés à cet effet, avant qu'elles n'aient obtenu la licence pour usage général. Il donnera volontiers la formule du Syrop Allemand de Beschee et de la Fleur d'Août de Green sous de telles lois, avec une telle protection, et aussi il enlèvera au peuple ses préjugés, évitera la compétition et l'imitation de médecins sans valeur.—(Tiré du Mail de Chicago, 3 août 1887).

Cour de police

Le nommé Febach a plaidé coupable du vol chez Laliberté et a été renvoyé en prison en attendant la décision de la cour.

La femme l'Hébreux maintient son plaidoyer de non coupable; son procès aura lieu au prochain terme de la cour du Banc de la Reine.

Trois causes du revenu sont renvoyées à plus tard pour la preuve.

Statistiques vitales

Ste-Anne: Baptêmes 70; Sépultures 30; Mariages 12; Communians 810; Ames 1415; Familles 215.

Anse St-Jean: Baptêmes 69; Sépultures 12; Mariages 7; Ames 800; Familles 120.

St-Joseph d'Alma: Baptêmes 69; Sépultures 22; Mariages 4; Ames 1189; Familles 200. Sur ce nombre, la mission du Sacré-Cœur de Marie contient 43 familles et 246 Ames.

Tadoussac et mission de St-Firmin: Baptêmes 32; Mariages 7; Sépultures 13. Tadoussac: Familles 106; Ames 606; Communians 386. St-Firmin: Familles 40; Ames 189; Communians 113.

Roberval: Baptêmes 92; Mariages 8; Sépultures 24; Familles 303.

Baie St-Paul: Baptêmes 166; Sépultures 66; Mariages 25; Familles 600.

Diner du maire

Après la séance du conseil, hier matin, M le maire Th. Beaulieu, à l'occasion de sa réélection à la mairie, a convié MM. les conseillers à un dîner à sa résidence, à Lévis.

Onguent d'Holloway

Les plaies, blessures, ulcérations et autres maladies affectant la peau, sont susceptibles d'amélioration au moyen de cet onguent rafraichissant et curatif, qui lui a valu les plus fortes louanges de la part des personnes qui ont souffert durant des années de maladies de jambes, de poitrines en mauvais ordre, d'hémorrhoides, d'abcès et d'ulcères chroniques, après que tout espoir de guérison eût cessé. Il n'y a que ceux qui ont fait l'expérience des effets adoucissants de cet Onguent qui peuvent se former une idée du confort qu'il apporte en diminuant l'inflammation et soulageant la douleur. Partout où l'Onguent d'Holloway a été employé, il a fait sa réputation, il a été recherché avec fureur comme le remède le plus facile et le plus sûr pour toutes ces sortes de maux. Dans la névralgie, le rhumatisme et la goutte, la même application, faite à propos, donnera un soulagement merveilleux.

Avis aux Mères

Le "syrop calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq centes la bouteille.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, Monseigneur. Mon père demeurait à Glover Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la Salsepareille d'Ayer. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a eu cinq ans de nombreuses tentatives commencent à se montrer, et peu à peu se multipliaient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médicament. Maintenant il y a dix-huit ans d'homme de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance. A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la Salsepareille d'Ayer. Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible lèpre et de plaies scrofuleuses. Cette lèpre me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se mettait en ébullition et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la Salsepareille au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882. A vous sincèrement, HIRSH PHILLIPS."

Salsepareille d'Ayer.

Le Salsepareille d'Ayer guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout organisme. PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

Le Salsepareille d'Ayer guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout organisme. PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.



COMPAGNIE D'ASSURANCE DE QUÉBEC CONTRE LE FEU.

ON fait savoir par le présent que l'Assemblée Annuelle des ACTIONNAIRES se tiendra au BUREAU de la COMPAGNIE, LUNDI, le 6me jour de FÉVRIER prochain, à deux heures de l'après-midi, où il sera alors soumis un état des affaires, et pour l'Élection des Directeurs.

Par ordre, WM W. WELCH, Secrétaire. Québec, 26 janvier 1888.—3f.

Cartes de Visites

ON exécute dans nos ateliers l'impression de cartes de visite et toutes autres ouvrages de luxe qu'on voudra bien nous confier. Commandes remplies promptement et avec le plus grand soin.

Advertisement for Eau de Florida by Murray & Lanman. Includes an image of a bottle and text: "La Véritable Eau de Florida... Murray & Lanman... LE PLUS EXQUIS de tous les Parfums pour la Toilette... Supérieure à l'Eau de Cologne... DANS LE BAIN elle rafraîchit le Corps et vivifie le Cerveau... So méfier des Contrefaçons."

Advertisement for Salsepareille Bristol. Includes an image of a bottle and text: "Salsepareille Bristol... EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies Incurables et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique. Le Remède de Famille par excellence. GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC! PURIFIEZ VOTRE FOIE!"

Advertisement for Les Pilules de Bristol. Includes an image of a person and text: "LES PILULES DE BRISTOL PUREMENT VÉGÉTALES sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dissépepse."

LE BUSTE DE SON ÉMINENCE

Le Cardinal Taschereau,

Œuvre de FRED. A. T. DUNBAR, artiste-sculpteur, est en vente à QUÉBEC, seulement chez Bernard & Allaire, à qui toutes commandes doivent être adressées.

PIANOS de Ière Qualité,

—PATRONISÉS PAR— SA MAJESTÉ LA REINE D'ANGLETERRE. Par SIR CHARLES TUPPER et autres dignitaires ANGLAIS et CANADIENS. Choisis pour Sa Majesté par Sir Arthur Sullivan et le Dr Stainer organiste de la cathédrale St-Paul, Londres. O Newcombe & Co., R. R. Williams & Son.

HARMONIUMS

Doherty & Co., Thomas & Co. Seule agence à Québec, Bernard & Allaire, 77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC. Québec, 19 janvier 1888.

Le Patinoir de Québec

GRANDE ALLÉE LE PATINOIR sera ouvert tous les jours le dimanche excepté.

IL Y AURA DES SÉANCES:

DE 9 hrs. à 1.00 hr. 2 " 5.30 hrs. 8 " 10.00 "

Il y aura musique le MARDI et JEUDI après-midi ainsi qu'aux séances du soir les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI.

ADMISSION, 10 cts à chaque séance. BILLETTS POUR LA SAISON

Pour une famille... \$5.00 Pour Messieurs... 4.00 Pour Dames... 3.00

Les billets pour familles comprennent les personnes qui vivent sous le même toit, mais dont l'ensemble ne dépassent pas six personnes. Les hommes de 18 ans et au-delà ne sont pas compris.

On fournira des patins à raison de 75 cents par séance. R. CAMPBELL. Québec, 25 Décembre 1887.—3ms. 721

EN VENTE

—LE—

CALENDRIER

—DU—

Diocèse de Rimouski

—POUR—

1888

PUBLIÉ PAR M. LÉGER BROUSSEAU

Indiquant la date de la solennité des QUARANTE HEURES en chaque paroisse, et approuvé par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de St-Germain de Rimouski.

S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, 9, rue Buade.

Avis au Clergé

ET AU PUBLIC

Je soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messieurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario.

MM ARTHUR TOUSSAINT & CIE., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus énumérés. Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le Rév. M. Pagé, professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec.

A. C. TOURNIER,

Viticulteur à Sandwich, Ont. Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe doit être mis en bouteilles.

Ce vin acheté en fût ou au gallon dans les 24 heures que le fût est ouvert comme cela vous aurez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur.

J'AI ANALYSÉ, POUR M. A. TOUSSAINT & Cie., deux échantillons de vin Port (vin rouge) et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier.

Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent. Quant à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin.

RÉV. P. J. ED. PAGÉ, Prof. de Chimie à l'Université-Laval. Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, 111, rue St-Pierre, ainsi que chez M. A. Grenier, épiciers, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie

Marchands de Vins

No. 111 RUE ST-PIERRE

Québec, 10 Décembre 1887.—1A8. 711.

Dernière Edition

AFFAIRES MANITOBAINES

WINNIPEG, 26.—L'assemblée législative a eu aujourd'hui une séance de courte durée et la chambre s'est ensuite ajournée au premier mars prochain.

L'honorable M. Norquay a proposé de référer à un juge de la Cour du Banc de la Reine ou à un comité de la chambre des accusations portées contre l'ex-gouvernement à propos de la cession prétendue illégale des détentures provinciales aux entrepreneurs pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Cette proposition a été adoptée, aucun député ne votant contre.

On n'a pas encore trouvé de division électorale pour l'honorable Jones, le nouveau secrétaire provincial. On dit qu'il cherchera à se faire élire dans quelque comté rural.

M. Gelly a pris place aujourd'hui sur les banquettes du côté du gouvernement. Il dit qu'il est prêt à accorder à la nouvelle administration Greenway un appui indéfectible.

Le département des postes dans le but de simplifier la classification des objets circulant par la malle dans le Dominion et prévenir les cas où l'on place dans des paquets des objets ou des marchandises prohibées, a divisé en cinq classes les objets qui ont droit de passer dans les malles. La première classe comprend les lettres et les cartes postales; la seconde les journaux publiés en Canada et ayant le droit d'être transmis gratis aux souscripteurs; la troisième les autres journaux qui n'ont pas le droit de passer gratis, les livres, les circulaires, les patrons et échantillons, les paquets de graines et les autres objets qui ont le privilège de passer moyennant un taux d'un centin par 4 onces de poids; la quatrième les paquets fermés qui paient 6 centins par 4 onces de poids. Il n'y a pas d'altérations de faites au tarif de la quatrième classe pour les articles additionnels qui aurent le droit d'être transmis par la malle.

La cinquième classe comprend les objets divers de toutes descriptions qui n'appartiennent pas aux classes ci-dessus mentionnées. Ces objets doivent être disposés de façon à être propres au transport par sacs à malle. Ces paquets devront porter le timbre et paieront un centin par livre. La limite du poids sera de quatre livres par paquet séparé et la dimension ne devra pas dépasser deux pieds de longueur sur un pied de largeur et d'épaisseur. La cinquième classe sera soumise aux règlements prohibitifs ordinaires, c'est-à-dire que les paquets ne devront pas contenir des objets pouvant détruire ou détériorer les autres contenus dans la malle.

Ce nouveau règlement entrera en force le premier février.

Le banquet à Sir A. P. Caron

La date du banquet a été fixée au 11 février, dit le Canadien. Sir John Macdonald, Sir Hector Langevin, l'honorable Costigan ont fait savoir au comité qu'ils assisteraient au banquet.

Corporation des Pilotes

La corporation des Pilotes vient de faire connaître son bilan d'affaires pour 1887. Elle a reçu \$13,394.24 et dépensé \$13,261.00. Son actif est de \$124,483.00 et son passif de \$124,031.00. La corporation a distribué en secours et pensions \$11,160.00.

Mairie

M. Eugène Garon a été nommé maire de Ste Anne la Pocatière. Nous félicitons notre ami de sa nomination.

Barnum

M. Barnum vient de remplacer, par des achats nombreux en Angleterre, les bêtes fauves et tous les animaux de sa ménagerie qui ont péri par les flammes.

Rivale

L'armée du Salut a vu surgir une rivale. Une autre association, qui se fait appeler l'Armée du Squellette, vient de voir le jour en Angleterre.

La pêche au homard

Les nouveaux règlements concernant la pêche du homard sont publiés. La pêche est prohibée depuis le premier de juillet jusqu'au 31 décembre sur les côtes de l'Atlantique, et dans le golfe Saint Laurent depuis le 12 juillet jusqu'au 31 décembre. Il est défendu de prendre du homard d'une longueur moindre de 9 pouces.

DÉCÈS

A la Pointe-aux-Trembles de Port-Neuf, après une longue et douloureuse maladie, Pierre Letarte, âgé de 41 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi, à la Pointe-aux-Trembles.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perdues dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant, dans tout un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues heures sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil se rétablit, et la toux disparut. Je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je dois la vie de mon cher, jugez de ma gratitude." A vous sincèrement, MRS. EMMA GIBNEY. Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grande joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Jugez de ma gratitude." A vous sincèrement, MRS. EMMA GIBNEY. 125 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans de Bronchites, en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puis-je je suis guéri." JOSEPH WALDEN. Byblos, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

UNE DES BATISSSES ci-devant occupées par la COMPAGNIE DE CAOUTCHOUC, RUE ST-PAUL.

UN CERTAIN NOMBRE DE BUREAUX au second étage de la Fabrique, coin des rues ST-PAUL et ST-THOMAS.

J. & W. Reid. Québec, 20 janvier 1888.

ISRAEL DUMAIS, NOTAIRE.

M. DUMAIS a ouvert son bureau à S. LOUIS DE MÉTAECHOUAN, (LAC S. JEAN, P. O., CHAMBERLAIN), près de la jonction du chemin de fer de Québec et du Lac S. Jean, où il a fixé sa résidence.

Il informe le public qu'il s'occupe spécialement de sa profession, de colonisation, de prêts hypothécaires, de vente de terres et de collection.

Établi au Lac S. Jean depuis dix-huit ans, et agens des Terres de la Couronne depuis quinze ans, est, par conséquent, en état de donner les meilleurs renseignements possibles aux colons qui désirent s'établir au Lac S. Jean.

Il est aussi agent de la New-York Life Insurance Company et de la Liverpool, London and Globe, contre le feu. Québec, 13 janvier 1888.

COMPAGNIE "ECONOMIC CHEMICAL"

DEMANDE un agent pour faire la vente des célèbres produits fabriqués par la compagnie dite "ECONOMIC CHEMICAL COMPANY," à savoir: la composition pour nettoyer le fer et le bois des navires, la plus belle découverte connue; la composition dite "SCALE CURE" pour les bouilloires, la préparation économique pour conserver au poisson et à la viande, etc., etc., leur saveur aussi bien que leur substance, la préparation pour empêcher le beurre de fermenter, etc.; une autre pour enlever la peinture; le fertilisateur des plantes, le désinfectant "SCOUR CLEAN" avec ses propriétés nettoyantes; la poudre "SNOWWHITE" pour laver, et autres préparations chimiques commerciales. Grande commission. MICAL CO., GRIMSBY, ANGLETERRE. Québec, 30 Décembre 1887.—3f. 723

GILLETTS POWDERED LYE

99 POUR CENT. Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur. Prêt à mettre en usage en aucune quantité pour faire le Savon, la Lessive, Désinfecter, et dans cent autres cas. Une boîte équivaut à six livres de Sel Soda.

En vente chez tous les épiciers et pharmaciens. W. GILLET - TORONTO

Guide Floral

—DE— VICK. LE GUIDE FLORAL DE VICK pour 1888 est le mieux fait que jamais, et devrait être entre les mains de toute personne qui désire acheter des graines, plantes ou bulbes. Il contient trois planches coloriées, des milliers de gravures, et près de 150 pages; on l'on peut se renseigner sur ce que l'on doit acheter, où acheter, sur le plus bas prix pour des marchandises de valeur. Le prix du GUIDE est de 10 cents seulement, y compris un certificat donnant droit à 10 cents de graines en valeur. JAMES VICK, GRANTREE, ROCHESTER, N.-Y. Québec, 12 Janvier 1888.—3f.

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT,

1664, Rue Notre-Dame MONTREAL, P. Q.

Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Églises, Soies, Mérinos, etc

—TOUJOURS EN MAINS— Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses, Chapelets, etc., etc., Aux prix les plus modérés

Une commande est respectueusement sollicitée. Québec, 3 mai 1887—1an 580

Frechon, Lefebvre & Cie

1616, Rue Notre-Dame Montréal

ORNEMENTS D'ÉGLISE

IMPORTATIONS D'AUTOMNE A BON MARCHÉ

Vases sacrés—Garnitures d'autel—Chasubleries—Soirées—Says—Lustres à cristaux

Soutanes faites sur mesures

...VINS DE MESSE...CIERGES ET HUILE D'OLIVE...

—Une Spécialité—

Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—1an.



LOTÉRIE NATIONALE!

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIÈME MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 15 FÉVRIER 1888 —SERA DE—

\$60,000

COUT DU BILLET

Première Série - - - - - \$1.00

Deuxième Série - - - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix.

25 cents le billet

LE SECRÉTAIRE, S. E. Lefebvre,

19, RUE ST-JACQUES MONTREAL

VICTOR MARIBÉ AGENT pour la vente des toute demande de billets par lettre doivent être adressées, No 83, RUE D'ARISTIDON. Québec, 25 janvier 1888 594

Institutrice demandée

LES Commissaires d'écoles de St-Georges de L. Tukesbury, comté de Québec, demandent immédiatement une institutrice d'école élémentaire sachant le français et l'anglais. S'adresser à PIERRE BÉDARD, Président des Commissaires. Québec, 10 décembre 1887.—15] 721.

MANUEL de Cantiques à Ste Anne

NEUVAIN en l'honneur de Ste Anne

PETIT OFFICE de l'Immaculée Conception

LE MOIS de Ste Anne et de St Joachim

A LA PORTE du Paradis

LES Mérites du Curé de Campagne

LA VOIE douloureuse du Chemin de la Croix

MOIS de St-Joseph

GUIDE Indicateur de la Terre Sainte, 2 vols

FLEUR de GARMEL, par le R P Braun

L'HOTEL DIEU, par l'abbé Casgrain

MISSEL contenant la messe de la Bienheureuse Vierge Marie et les messes des défunts. Imprimé en très gros caractères

LE JOURNAL des Jésuites

LES Danses et les Bals, par M. le curé de Québec

HISTOIRE de la paroisse du Cap Santé et de la paroisse St-Augustin

ANGÉLINE de Monbrun, roman canadien

LE JOURNAL D'ÉDUCATION, 1ère année

LA CULTURE de la Pomme de Terre

LE Choix des Vaches Laitières

Institutrice demandée.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-ROMUALD, (arrondissement du Saut de la Chaudière), demandent une institutrice d'école élémentaire sachant le français et l'anglais. S'adresser à JACOB CANTIN, ST-ROMUALD, (S) Québec, 1er décembre 1887. 707(81)

Behan Bros.

SANTÉ POUR TOUS

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements de FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Féminin de toute âge.

L'ONGUENT

Est un remède infallible pour les Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures, Éclouées, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme.

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX.

Bonfement Glorieux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY.

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, OXFORD STREET.

Et se vendent à 1s. 1/2, 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s. et 33s. La Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Université.

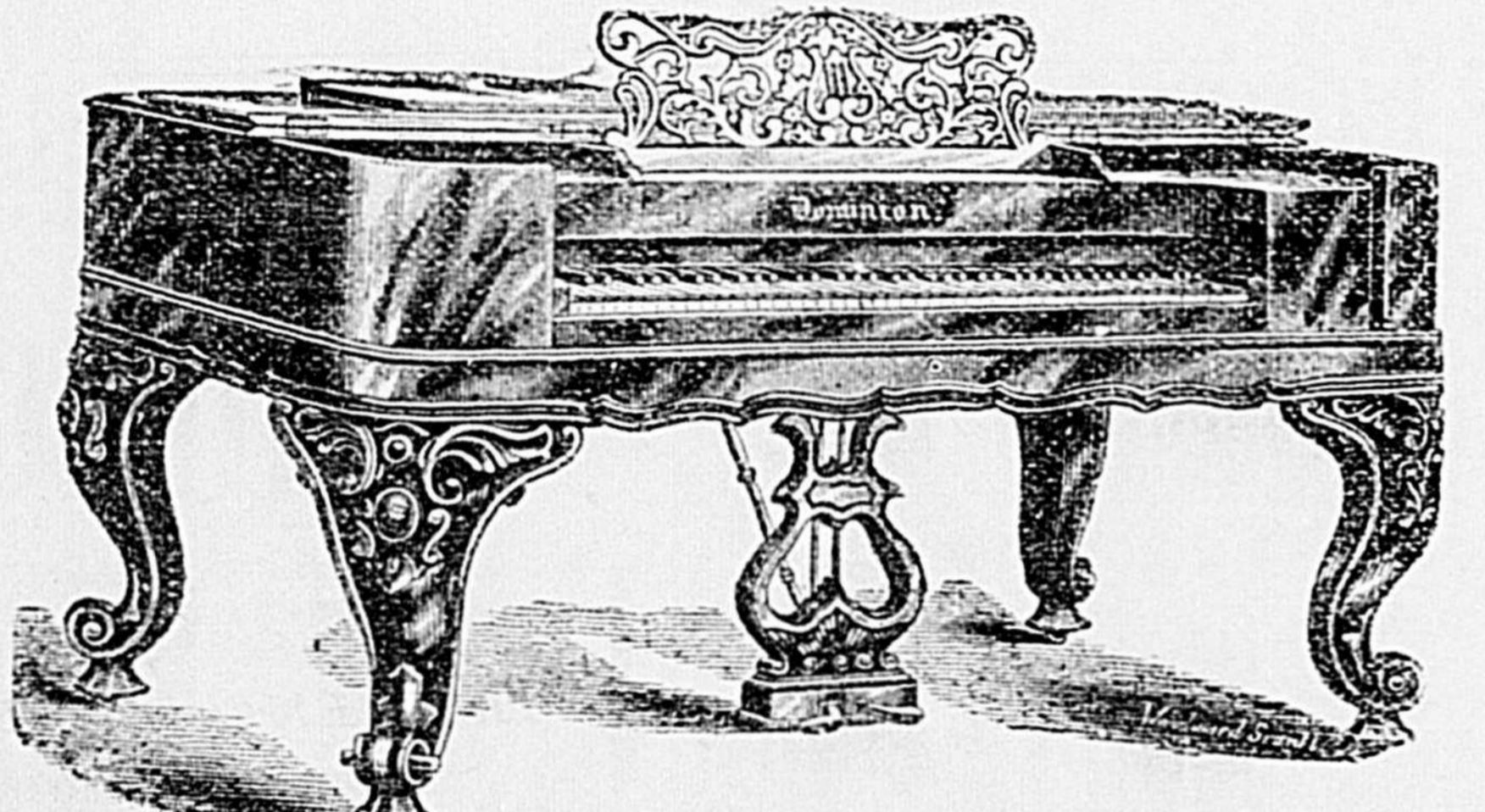
Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, Londres, c'est de la falsification.

Québec, 24 septembre 1885

H. ERN & Co., 42, BYRE ST., SHEFFIELD, Angleterre. Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (tous les formats), pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvent nulle part ailleurs.

L. E. N. PRATTE, No 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 24 décembre 1885—15 nov 88—lan 27ms.

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME !!

ANTITYPE POUR STÉRÉOTYPER. C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été offert au COMMERCE pour tous les genres de travaux.

J. & W. REID, Fabriquants de Papiers, 98-100, Rue ST-PAUL, QUÉBEC.

MOULIN DE PAPIER A LORETTE. Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture etc et goudronné.

LOUIS JOBIN, Statuaire, COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN DÉPART DE QUÉBEC Train Express direct à 1.30 h. p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN Allant au Nord 4.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m.

Allant au Sud 6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.00 a. m.

GRAND-TRONC TRAIN MIXTE 4.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

Bateaux à Vapeurs QUÉBEC ET LÉVIS Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS. QUÉBEC LÉVIS A. M. 7.30 Malle pour Halifax. A. M. 7.00 Train mixte de la Riv. du Loup.

TRAVERSE DU GRAND TRONC LAISSERA QUÉBEC STATION DE LÉVIS P. M. 1.30 Train éclair 7.00 Malle de l'Ouest.

Lignes d'Omnibus CAP-ROUGE Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

Chars Urbains LIGNE DE LA RUE ST-JEAN Voyage tous les jours de 8 hrs du matin 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes.

LIGNE DE ST-ROCH Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9 25 hrs du soir.

Arbres d'ornementation M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un épicuriste jouissant d'une grande réputation.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX

D'AYER (Ayer's Hair Vigor) rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou défrisés, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur chataine ou noir foncé, ainsi qu'on le désire.

M. C. P. BRICHER écrit de Kirby, O., 2 Juillet, 1882: "L'automne dernier mes cheveux commencent à tomber, et dans un court espace de temps j'ai perdu presque chaque poil."

M. ANGUS FAIRBANKS, le chef de la célèbre "Famille Fairbanks", Vocaliste Ecossais, écrit de Boston, Mass., 6 Février, 1882: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et ainsi j'ai conservé une apparence de jeunesse—une chose véritablement précieuse pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

Mme O. A. FERRIS, écrit de Elm Street, No. 28, Charlestown, Mass., 11 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle se relevait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, a été mon seul remède, et au bout de six semaines ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux, et continuant à pousser, devenant aussi boucres et aussi épais qu'avant la chute. Je n'aurais pu penser au moyen de la VIGUEUR, mais à présent je ne suis plus de temps en temps comme autrefois."

Nous avons des centaines de certificats et attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple expérience vous vènera les plus incrédules.

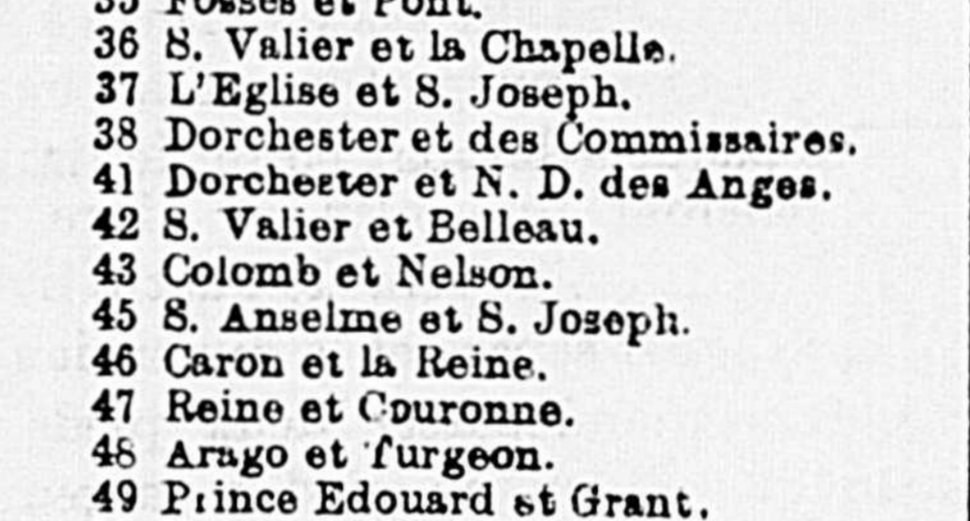
PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes.

Télégraphe d'alarme

- 1 rue Ste Ursule, station centrale. 2 Ste Anno et Antouil. 3 Grisons et Ste Geneviève. 4 Haldimand et St Louis. 5 Jardins et Ste Anne. 6 Buede et Fort. 7 Hébert et Rempart. 8 Ste Famille et Hébert. 9 Séminaire de Québec. 10 St-Jean et Coligny. 11 Palais et Ste-Marg. 12 S. Jean et S. Stanislas. 13 Chantier Dinning, (Champlain). 14 Epicierie Taylor. 15 rue Champlain, 474. 16 S. Jean et Sutherland. 17 Dégigny et S. Olivier. 18 Maison Giblin (Champlain). 19 rue Champlain, 103. 20 Dalhousie et Arthur. 21 Côte de la Montagne, au bas. 22 Sault-au-Matelot et S. Jacques. 23 Côte Damourges et S. Paul. 24 S. François et la Chapelle. 25 Pied de la rue de l'Église. 26 Lemurier, rue S. Paul. 27 Marché S. Paul, station. 28 Prairie et S. Dominique. 29 Fossés et Pont. 30 S. Valier et la Chapelle. 31 L'Église et S. Joseph. 32 Dorchester et des Commissaires. 33 S. Valier et Belleau. 34 Colombe et Nelson. 35 S. Anselme et S. Joseph. 36 Caron et la Reine. 37 Reine et Couronne. 38 Arago et Ferguson. 39 Prince Edouard et Grant. 40 Reine et Pont. 41 Reine et Pont. 42 S. Dominique et S. François. 43 Dorchester et Ryland. 44 Artillerie et Ste Julie. 45 S. Augustin et S. Patrice. 46 S. Patrice et Berthelot. 47 Grande Allée et Scott. 48 Artigny et S. Amable. 49 rue S. Amable, Bon Pasteur. 50 Grande Allée, Ste Brigitte. 51 S. Jean et Salaberry. 52 Ste Claire et Richelieu. 53 S. Jean et Ste Geneviève. 54 Robitaille et Latouraille. 55 S. Augustin et S. Georges. 56 Parlement. 57 St-Jean et St-Eustache. 58 St-Eustache et Richelieu.

Merveilleux Nous croyons qu'il est de notre devoir dans l'intérêt de personnes qui souffrent, d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat que publie dans une autre colonne la

COMPAGNIE D'EAU DE ST-LÉON. Les propriétés curatives de cette eau pour toutes les maladies constitutionnelles sont tout simplement merveilleuses et nous ne saurions trop recommander aux personnes souffrant de la dyspepsie, rhumatisme, constipation, maladies de la peau, etc.



BUREAU DE POSTE, A la Cie d'Eau St-Léon, Messieurs, Vous me demandez de vous dire ce que je connais de l'Eau St-Léon. J'ai le plaisir de vous informer qu'il y a cinq ans, lorsqu'alors je n'étais âgé que de quinze ans, je souffrais horriblement d'une maladie de la peau, je fis un usage copieux de l'eau St-Léon et au bout de trois semaines j'étais couvert de boutons, de la tête au pied, l'eau ayant eu l'effet de chasser les humeurs du système. A la fin de la cinquième semaine de ce traitement, j'avais la peau aussi nette que n'importe quel autre enfant de mon âge et depuis j'ai toujours été bien portant. Je certifie ici avec plaisir, que je dois ma guérison à l'eau St-Léon.

275-21 Cette Eau pour la maladie de la peau est en vente chez tous les détaillants à 25 cts le gallon. Demandez-là à votre droguiste ou chez votre épicer. Vendue en gros et en détail par MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE No 3, Port Dauphin, Québec. Agents pour la Puisseance Québec, 30 sept 1887—1888



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS

1887 Arrangements d'Hiver—1888

188 lignes de cette compagnie se composent de 15 vapeurs en fer à double onglin suivants, construits sur la Clyde, les suivants des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont dans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont été les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annuaires maritimes.

Table with columns: Vaisseau, tonnage, Commandants. Lists ships like NUMIDIAN, PARSIAN, SARDIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, CIRCASSIAN, PERUVIAN, NEVA SCOTIAN, CASPIAN, CARTHAGINIAN, SIBERIAN, NORWEGIAN, HEBERIAN, AUSTRIAN, NESTORIAN, PRUSSIAN, SCANDINAVIAN, BUENOS AYRESAN, COREAN, GRECIAN, MANITOBIAN, CANADIAN, PHOENICIAN, WALDENSIAN, LUCHMAN, NEWFOUNDLAND, ACADIAN.

Ligne de la Malle de Liverpool

Table with columns: Steamers, Liverpool, Baltimore, Halifax, St-Jean. Lists dates for various routes.

LE DEPART D'HALIFAX se fait A DEUX HEURES P. M., ou à l'arrivée des trains de l'Intercolonial venant de l'Ouest.

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC VIA HALIFAX Cabine\$60.00, \$75.00 et \$85.00

Intermédiaire\$300.00

Service Liverpool, Queenstown, St-Jean T. N., Baltimore et Halifax

Table with columns: Steamers, Liverpool, Baltimore, Halifax, St-Jean. Lists dates for various routes.

LIGNE DE GLASGOW

Table with columns: De Glasgow, Steamers, Boston vers lo, De Philadelphie vers lo. Lists dates for various routes.

* Arrêtant à Halifax en revenant.

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Des connaissances sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

Pour plus amples détails, s'adresser à Québec, 26 décembre 1888.

ALLANS, RAE & CIE, Agents. Québec, 27 janvier 1888.

ELIXIR

Préparé par les SCEURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR

Cet elixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre Fer Bravais.

C'est un composé alimentaire et médicamenteux qui demande le moins de travail possible de l'estomac, pour être absorbé dans le sang et qui, de plus, active l'appétit et la digestion, le rendant ainsi supérieur, dans son usage, à tous les extraits de bœuf. L'expérience de plusieurs années a prouvé que c'est le remède le plus prompt et le plus actif pour enrichir le sang, pour combattre la tendance à la consommation et la dyspepsie des personnes débiles.

Maintenant en vente Au bureau du "Courrier du Canada. HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé DE 376 PAGES, Par M. l'abbé F.-X. GATIEN. prix\$5.00

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 6th St., New York, 10 Mai, 1882.

Messrs. J. C. AYER & Co: Je suis, Père Wilds, un prolo à une lueur qui tourmentait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout me souffraient étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, n'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais au même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je me déterminai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la normale dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement devint excellente. Je me sens cent fois plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la deuxième dose fut finie, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous priez de les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS.

Les ens été ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes provenant de la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les troubles résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Se vend dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$6.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE.



Les Pilules et Onguent Holloway!

Les PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements de foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispersions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2, 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 50 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas de agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs doivent alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrés à QUÉBEC HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. Québec, 2 novembre 1887—1888

COURRIER DU CANADA

Prix de l'Abonnement: ÉDITION QUOTIDIENNE. CANADA Un an\$6.00 (\$5 payable d'avance) Six mois\$3.00 ET Etats-Unis: Trois mois\$1.00

ANGLAIS: Un an\$5.00 Six mois\$2.50 Trois mois\$1.25

FRANCAIS: Un an\$6.00 Six mois\$3.00 Trois mois\$1.50

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous50 centimes Pour chaque insertion subséquente12 1/2

Pour les annonces d'un plus grand étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes. Réclames: 20 cents la ligne. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau, Éditeur-Propriétaire, Rue Buade, Haute-Ville, Québec.

IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR L. G. B. BROUSSEAU, Éditeur propriétaire, rue Buade, Haute-Ville, Québec.